

OFFRE D'EMPLOI A TEMPS NON-COMPLET A DUREE DETERMINEE (1 AN) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F

Au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant de 16 berceaux implantée à Visan (Vaucluse), venez intégré(e) l'équipe de 6 agents permanents

Poste à pourvoir

LE 25 AOÛT 2025

Type d'emploi

Contrat à durée déterminée de droit public pour accroissement temporaire d'activité établi en application de l'article L332-23 1° du code général de la fonction publique

Durée

1 an

Catégorie

B

Filière

Médico-social

Cadre d'emplois

Auxiliaires de Puériculture Territoriaux

Grade

Auxiliaire de Puériculture de classe normale

Temps de travail

Temps non-complet / 32 heures hebdomadaires

Jours et horaires de travail

Lundi de 7h15 à 13h30

Mardi de 11h00 à 18h15

Mercredi de 7h15 à 12h30

Jeudi de 11h00 à 18h15

Vendredi de 7h15 à 13h15 ou de 11h30 à 17h30 (1 semaine sur 2)

Modifiables en fonction des besoins du service

Lieux de travail

Crèche « Le Bac à Sable » implantée à VISAN

MISSIONS GENERALES

Accueil et encadrement :

- Accueillir et prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions, en accord avec le projet éducatif, en lien avec l'équipe
- Accompagner l'enfant dans son développement, dans ses apprentissages, dans son acquisition de l'autonomie et dans sa sociabilisation en organisant des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation
- Prendre en charge les besoins physiques, physiologiques et psycho-affectifs de l'enfant (alimentation, hygiène, sommeil, contact, relation...) et contribuer à son bien être

Relations avec les familles :

- Entretenir une relation de confiance et de coopération avec les parents (transmission des informations de la journée, échanges sur les éventuelles difficultés, ...)
- Participation à des temps de rencontres formalisés, des temps festifs, ...

Participation à des tâches d'entretien / d'hygiène alimentaire :

- Participer au nettoyage des jouets, de l'aire de repas et de goûter, après les activités
- Participer aux activités d'intendance (linge, ..., et en fonction du planning communiqué par la Directrice, ou en cas de nécessité de service : réception repas en liaison froide + réchauffage + service + vaisselle)

Participation à des temps de réunion :

- A la réunion mensuelle programmée en amont, en fin de journée
- Aux ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)
- A tout temps d'échanges nécessaires au bon fonctionnement de la structure

Gestion courante en cas d'indisponibilité de la Directrice :

- Accueil téléphonique
- Gestion des absences d'enfants ou des demandes de garde supplémentaires
- Transmission d'informations et de documents en cas de contrôle (PMI, services sanitaires, ...)

Accompagnement / Encadrement de stagiaires

Travail en binôme avec la Directrice sur des projets en direction des enfants et de l'équipe (2h/semaine) :

- Démarches en vue de la mise en œuvre des projets pédagogiques
- Accompagnement de l'équipe dans la recherche de formations individuelles ou collectives

COMPETENCES/APTITUDES REQUISES

• **Savoir-faire :**

- Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux
- Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Collaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- Participation à l'élaboration du projet d'établissement

• **Savoir-être :**

- Sens de l'accueil
- Sens du service public
- Respect du secret professionnel et devoir de réserve
- Esprit d'équipe
- Dynamisme, sens de l'organisation, ponctualité
- Patience, disponibilité et calme

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en équipe
- Travail en continu (+ 2h de réunion par mois de 18h15 à 20h15, dates de réunion planifiées en amont, temps de travail à récupérer en fonction de la nécessité de service)
- Contraintes : posture, bruit, port EPI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Traitement de base indiciaire brut mensuel : 1 678 € (base 32/35^{ème})

Régime indemnitaire

Avantages sociaux : tickets restaurant, adhésion au Comité National d'Action Sociale, protection sociale complémentaire prévoyance

Candidature (lettre de motivation + cv) à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan

- en version papier **Espace Germain Aubert - 17A Rue de Tourville 84600 VALREAS**

- ou en version numérique à lebacasable@orange.fr (à privilégier)

Délai de réception des candidatures : 15/07/2025

Attention la crèche fermera du 04/ au 22/08

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Sophie FELIX Directrice de la crèche « Le Bac à Sable », par mail ou au 06 75 46 16 19